

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Haut-Béarn

Par arrêté n°057CCHB/2025 du 25 juillet 2025, la Vice-Présidente de la Communauté de Communes du Haut-Béarn (CCHB) a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Haut Béarn. L'élaboration du PLUi vise à produire un document d'urbanisme applicable aux 48 communes qui composent la Communauté de communes.

M^{me} Virginie ALLEZARD - ingénieur conseil - a été nommée Présidente de la Commission d'enquête par la Vice-Présidente du Tribunal Administratif de Pau, laquelle commission se compose également de **M^{me} Valérie BEDERE** - consultante développement durable - et de **M. Cédric GRANGER** - agent administratif - membres titulaires, ainsi que de **M. Philippe PERONNE** - retraité - membre suppléant.

L'enquête publique se déroulera durant 33 jours consécutifs :

du 8 septembre 2025 à 9h au 10 octobre à 12h inclus.

Le dossier d'enquête publique sera consultable :

- En version papier au pôle Urbanisme Habitat Cadre de vie de la CCHB (9 rue Révol, Oloron Sainte-Marie), siège de l'enquête publique, à l'Espace France Services (Centre Multiservices Fénart) de Bedous et dans les mairies d'Accous, Arette, Bidos, Gémonce, Lasseube, Ledeuix, Ogeu-les-Bains, d'Oloron Sainte-Marie aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;
- En version numérique sur un poste informatique à l'Espace France Services (Centre Multiservices Fénart) de Bedous, à la Médiathèque des Gaves (Rue des Gaves, Oloron Sainte-Marie) et dans les mairies d'Arette, Gémonce, Oloron Sainte-Marie, Lasseube et Ogeu-les-Bains aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;
- En version numérique sur le site internet dédié : <https://www.registre-dematerialise.fr/6454>

Toute personne peut également, à sa demande et à ses frais, obtenir communication d'une copie du dossier d'enquête auprès de la Communauté de communes du Haut-Béarn.

Le projet de PLUi a fait l'objet d'une évaluation environnementale transmise pour avis à l'autorité environnementale. Cette dernière, l'avis de l'autorité environnementale et la réponse écrite de la CCHB, figurent dans le dossier soumis à l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations sur les registres d'enquête, selon les modalités précisées ci-dessous :

- Sur le registre numérique dédié : <https://www.registre-dematerialise.fr/6454>
- Sur les registres papiers établis sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par un membre de la commission d'enquête, mis à sa disposition au Pôle Urbanisme Habitat Cadre de vie de la CCHB (siège de l'enquête), à l'Espace France Services (Centre Multiservices Fénart) de Bedous et dans les mairies d'Accous, d'Arette, de Bidos, de Gémonce, de Lasseube, de Ledeuix, d'Oloron Sainte-Marie et d'Ogeu-les-Bains aux jours et heures habituels d'ouverture au public mais aussi pendant les permanences,
- Par voie postale, adressées par voie postale à l'attention de M^{me} Présidente de la Commission d'enquête - Communauté de Communes du Haut Béarn 9 rue Revol - CS20067 - 64402 OLORON CEDEX
- Par courriel à l'adresse suivante : enquete-publique-6454@registre-dematerialise.fr

La Commission d'enquête, représentée par un ou plusieurs de ses membres, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, lors de permanences organisées les :

Lundi 8 septembre en Mairie d'OLORON SAINTE-MARIE, 2, place Georges Clémenceau, de 9h à 12h,

Lundi 8 septembre en Mairie d'OGEU-LES-BAINS, 2, place de l'Eglise, de 14h à 17h,

Mercredi 10 septembre en Mairie de BIDOS, 2, rue Louis Barthou, de 14h à 17h,

Mercredi 17 septembre en Mairie d'ARETTE, place des Poilus, de 10h à 12h,

Mercredi 17 septembre en Mairie de GERONCE, place Lasserre, de 14h à 17h,

Vendredi 26 septembre en Mairie de LASSEUBE, rue de la République, de 9h à 12h,

Vendredi 26 septembre en Mairie de LEDEUIX, 4 rue de l'Eglise, de 14h à 17h,

Jeudi 2 octobre à l'Espace France Services (Centre Multiservices Fénart) de BEDOUS, 2 rue du Château, de 9h à 12h,

Jeudi 2 octobre en Mairie de LEDEUIX, 4 rue de l'Eglise, de 14h à 17h,

Samedi 4 octobre en Mairie d'ACCOUS, place de la Mairie, de 10h à 12h,

Mardi 7 octobre en Mairie de LASSEUBE, rue de la République, de 9h à 12h,

Mardi 7 octobre en Mairie d'OGEU-LES-BAINS, 2, place de l'Eglise, de 14h à 17h,

Vendredi 10 octobre en Mairie d'OLORON SAINTE-MARIE, 2, place Georges Clémenceau, de 9h à 12h.

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées de la Commission d'enquête seront tenus à la disposition du public au Siège de la CCHB (12 place Jaca, Oloron Sainte-Marie) aux jours et heures habituels d'ouverture au public, sur son site Internet à la rubrique VIVRE HABITER/Elaboration du PLUi du Haut-Béarn, en mairie de chaque commune concernée par le projet et à la Préfecture pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Le projet de PLUi, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public, du rapport et des conclusions de la Commission d'enquête, sera approuvé par délibération du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Haut-Béarn à la majorité des suffrages exprimés.

Les informations peuvent être demandées auprès de la Communauté de communes du Haut-Béarn (Pôle Urbanisme Habitat Cadre de vie : 05.59.10.35.72).

Le Président